

ETAT DES LIEUX DU PLAN

SECTEUR DU CREACH

Les cheminements

Itinéraire secteur du **Créach**

Plan



RUES DE :

TRELAUNAY
SAMBRE ET MEUSE
DES ROSES
DES CHENES
DU CREACH
DU CAMP DE PERAN

PARKING ECOLE

Point de départ des cheminements

Place de stationnement aménager						Arrêt de bus				
Localisation	Largeur > 3,30m	Longueur > 5 m	Présence de signalisation verticale	Respect de la liaison place ↔ trottoir	Observation	Localisation	Evaluation SBABA de l'arrêt	Mise a niveau trottoire<-> bus	Cheminement arrêt ↔ voirie	Observation
Parking de l'école du Creac'h	/	/	oui	non	pas de bateau					

Pas de liaison de transports en commun sur ce secteur, seule des dessertes de Taxitub existent

Trottoirs et voie piétonne

Itinéraire: rue du camp de Pérán du panneau Trégueux vers la rue du Créac'h (cote pair)

Nota : le coté impair de la voie se trouve sur la commune de Plédran

PAV 16/12/2009

P	Numéro	Largeur < 1,40 m	Largeur < 0,93 m	Pente <5% /8% sur 2m /12% sur 0,5m	Devers > 2%	Ressault > 2 cm	Trou / Fissure	Croche / Grille	Nature du revêtement	Etat	Obstacle non permanent	Stationnement Légal ou pas	Obstacle permanent	Borne /poteau	débordement> 15 cm	Rupture du cheminement	N° photo	Observation
rue du camp de Peran (du panneau Tregueux vers la rue du creac'h)																		
							oui		bi c	0							1	cohabitation vélo/piétons
	x						oui		bi c	0							Vegetation	l'herbe commence a soulever le bicouche
école du Creac'h															boite			boite a lettre de la poste
parking de l'école du Créac'h																		
																		le trottoir ne comporte pas de bateau pour un accès à la voirie même à l'emplacement réservé.
cote paire									enr	+		leg					1	présence d'emplacement de P
	8																	atention au gravier des voie d'accés

		#									sign.	#		2	panneau débordant + végétation à surveiller
	8 bis			#	#			-						618.JPG	évacuation pluvial
	6													0620.JPG	végétation
	4/6				trou									622.JPG	
avant la traversée rue de Sambre et Meuse		x							#					624.JPG	rôle de la jardinière
rue du Créac'h de la rue de Sambre et Meuse ->rue du Bourgneuf															
	58													627.JPG	passage entre le mur et la jardinière
	52									#					
	46								#			#		630.JPG	gros conteneur sans emplacement.haie à surveiller
	38									leg				632.JPG	balise plastique
	24			#	trou			-						633.JPG	sortie de voiture
18 -> 16									#	#				634.JPG	
	16													637.JPG	rambarde pour ne pas tomber
traverser de la rue du Bourgneuf															
					#									639.JPG	tampons d'eau haut
														-	traversée vélos ???
					grav									640.JPG	émulsion
												#		642.JPG	panneau trop bas
														-	
rue de la Mare au guet															
cote paire fin du cheminement		x												647.JPG	pas de bateau pour une liaison possible a travers l'arrêt de bus
panneau Trégueux												x		651.JPG	panneau bricole
cote impaire														652.JPG	voie vélo sur chaussée
														-	liaison jusqu'au rond point rd 27 rd 1
														-	
rue des rosées															
voie de lotissement avec un cheminement proteg2 par une bordure verte d'un cote		x			x			+						660.JPG	

Traverse, passage piétons

Localisation	Ressaut = 0 < 2 cm > 2 cm	penie vers le trottoir	Feu /signaux visuel et sonore	Axe passage piéton/ bordure	Abs/présence de dalle podotactile	Visibilité de 0,6 à 2 m	Largeur	Présence d'îlot central	Qualité et nature du revêtement	Marquage	Sentiment d'insécurité	Compréhension du parcours	Présence de signalisation	Rupture du cheminement	N° Photo	Observation
sortie P de l'école cote paire	<		vis	90	Abs	ok		x	+	+					61 5.J.4.J PGPG	chicane
cote imp.	>				abs											
rue Sambre et Meuse cote impair	<		non	120	abs				+				stop		623.JPG	rôle de la jardinière
cote paire					abs										625.JPG	
56 rue de Creac'h cote paire	<		non	90	abs	-		x	+	+					625.JPG	
cote imp.	<				abs										626.JPG	liaison vers arrêt de bus
22 rue de Creac'h cote paire	>		non	90	abs	-								x	633.JPG	visibilité (-) si stationnement .revêtement très dégradé
cote imp.		x			abs											
14 rue de Creac'h cote paire	<		non		abs				+	+					635.JPG	aire de dépôt volontaire
cote imp.	>				abs									x	636.JPG	pas de bateau
rue de Bourgneuf cote paire	0		nojn	90	abs				+	0						
cote imp.	0	x			abs										638.JPG	
2 rue de Creac'h cote paire	>		non	90	abs				+	0					641.JPG	liaison vers le bar de la mare du guet
cote imp.	>				abs											
ru de la mare du guet cote paire	<			90	abs				+	+					648.JPG	arrêt bus + continuité du cheminement sur le cote impair
cote imp.	<				abs											
rue des roses	>		non	90	abs	-			+	+					658.JPG	Visibilité réduite (arbuste cote impasse des chênes)













Synthèse secteur LE CREACH

Il s'agit d'un secteur urbanisé tout au long d'un axe routier aujourd'hui à fort trafic (RD10) et d'un secteur de lotissement. L'axe principal est partagé avec la commune de PLEDRAN.

Lors de la mise en service de la rocade de contournement, cet axe pourra recevoir des aménagements permettant un meilleur partage de l'espace. En attendant cette modification, les anomalies seront reprises :

- Implantation de mobilier urbain modifiée de sorte à assurer une continuité du cheminement (4 points noirs)
- Rabaissement et mise aux normes des traversées sur voies communales (2 points noirs)
- Reprises ponctuelles des surfaces de trottoirs en mauvais état (4 points noirs)
- Entretien régulier des haies communales et rappel de la réglementation par courrier aux riverains
- Campagne de sensibilisation sur le stockage des conteneurs à ordures ménagères